

Montreuil,
le mardi 6 février 2024

Émetteur : Simona BURGIO DE SIMONE sburgiodesimone@ucanss.fr

Objet : Lutte contre la désinsertion professionnelle et signature du partenariat Cancer@Work

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le prolongement des différentes conventions signées avec l'Agefiph et des accords de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) signés en 2022, l'Ucanss et les Caisses nationales ont souhaité poursuivre les travaux concernant la lutte contre la désinsertion professionnelle avec le déploiement en 2022 de l'offre multimodale Allo Alex et de la plateforme Alex (cf. la LI 0813 du 9 février 2022).

En 2024, l'offre de la plateforme Alex évolue. Tous les collaborateurs peuvent désormais accéder à la plateforme dans la limite des 2 000 accès et ce, jusqu'au 31/12/2024. Pour toute explication, une vidéo de présentation est mise à votre disposition.

En parallèle, depuis le 5 décembre 2023, la Sécurité sociale a intégré le réseau des entreprises signataires de la charte Cancer@Work aux côtés de Pôle Emploi, Malakoff Humanis, Décathlon, Foncia, et d'autres organisations. Ce partenariat vise à favoriser la construction de plans d'actions autour de trois axes :

- La sensibilisation des salariés aux enjeux d'une meilleure prise en compte et d'un meilleur accompagnement du cancer et des maladies chroniques ;
- L'accompagnement à la création d'un environnement favorable aux salariés touchés par un cancer ou une maladie chronique ;
- La mise en place de pratiques managériales qui respectent le principe de non-discrimination en matière de santé au travail, ainsi que l'insertion et le développement professionnel des candidats et salariés touchés par un cancer ou une maladie.

En tant que signataire de la charte, la Sécurité sociale bénéficie désormais de :

- La documentation mise à disposition par l'association via l'intranet. La Mission handicap mettra à disposition des organismes la documentation utile au réseau via le U Réseau ou sur demande à la Mission handicap.
- La participation aux groupes de travail inter-entreprises. Chaque année les entreprises partenaires choisissent des thématiques de travail en lien avec les objectifs de l'association. Elles participent donc activement aux travaux avec le soutien de spécialistes. Ainsi, les organismes sont invités à faire remonter à la Mission handicap les thématiques de travail qu'ils souhaitent soumettre à l'association

pour constituer un groupe de travail inter-entreprises. Si la thématique est retenue, le groupe de travail sera constitué des organismes volontaires, des entreprises partenaires et de la Mission handicap. Les livrables produits seront ensuite mis à disposition des organismes.

- La possibilité de participer à une action solidaire portée par l'association qui se nomme « Job meeting », afin d'accompagner les personnes qui ont traversé la maladie et qui sont anxieuses à la perspective de la reprise du travail.

Par ailleurs, chaque organisme peut décider de signer aussi la charte, qui est gratuite pour les structures publiques. L'employeur bénéficiera ainsi d'une série de services pour l'aider à agir concrètement :

- Une méthodologie pour concilier maladie et travail,
- Un incubateur de bonnes pratiques,
- Une place de partage entre pairs,
- Une plateforme d'innovation sociétale,
- L'accès au baromètre entreprise "Maladie et travail",
- Un intranet Cancer@Work Village,
- Des fiches didactiques,
- Un livret personnalisable,
- La possibilité de recevoir le Label Cancer@Work.

Afin d'intégrer activement ce réseau, le contact est Nathalie Presson, fondatrice et Directrice générale de Cancer@work npresson@canceratwork.com.

Pour toute information complémentaire, Simona Burgio De Simone, pilote de la Mission handicap nationale, se tient à votre disposition à l'adresse sburgiodesimone@ucanss.fr ou au 01.45.38.81.68.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Hélène Yvert
Directrice du Développement et de
l'Accompagnement des Ressources Humaines

